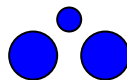




FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL

Agréée par le ministère de la jeunesse et des sports
déclaré loi 1901 à la sous préfecture sous le N° W594002803 le 12/02/07
N° de Siret 497 845 370 00012 N° de Siren 497 845 370

D I S T R I C T M A R I T I M E



C.R réunion de District du 19 Février 2018 au club ADJM

Clubs présents: ADLM. ABB. ABL. ABGS. LBC. SMPSD. ST POL. USG & USD.

Membres présents: RL. CW. CB. PL. LA. BL. OP. JCE & MT

I. Mot du Président.

Le Président remercie le club de l'ADJM de nous recevoir comme tous les ans pour cette première réunion.

Rappel des consignes avant de démarrer.

On évite les apartés et ne coupe pas la parole de la personne qui parle.

Comme en 2017, les réunions débiteront à 18H45 précises, les retardataires prendront le train en marche.

On ne fume pas pendant la réunion, une pause sera prévue à cet effet.

L'ABGS a reçu ce week-end les 16^{ème} et 8^{ème} de finale de la Coupe de France des clubs, Oléron (CD17), Ruffiac (CD48), Isoire la Ferrière (CD77) et Dunkerque (CD59).

Le Président tient à féliciter les 2 clubs, ABGS pour la parfaite organisation de cette compétition et USD pour son résultat, malheureusement il s'incline à 12 dans l'ultime partie. Il y a eu un grand suspense jusqu'à la dernière boule. ENCORE BRAVO.

II. Approbation du CR du 20/11/17 à l'ABGS.

Adopté à l'unanimité

III. CR de la réunion de bureau du 12 février.

• Licences :

Cette année certains clubs ont fait n'importe quoi (toutes les commandes sur la même feuille (USG), aucun document rempli (ADJM).

Il y a un club qui a fait encore plus fort en bipsant le responsable et a emmené ses licences lui-même à Armentières (SMPSD), donc le Président vous signale qu'à partir de 2019, chaque club devra envoyer ses commandes directement au secrétariat du Comité du Nord.

Il signale que tout les 5 ans, nous devons changer toutes les photos.

IV. CR de la réunion du CDN du 10/02/18.

Sportive :

Le Championnat du Nord X2 Provençal et X3 Jeunes se dérouleront à Marly et le X 2 + 1 F à Ronchin au lieu d'Armentières aux mêmes dates.

Les qualificatifs provençaux se dérouleront à Armentières pour la zone A

Les tenues : Le port du « blue jean » et du « pantalon déchiré », conformément au règlement fédéral, sont interdits dans les championnats départementaux et régionaux, qualificatifs aux championnats nationaux dès 2018.

Pour la coupe de France, les joueurs doivent être vêtus d'un haut identique permettant d'identifier le club dès le premier tour départemental.

Pour les championnats par équipe des clubs, les joueuses et joueurs participant aux différentes rencontres de tous les niveaux CDC, CRC et CNC doivent être impérativement habillés avec au moins un haut identique portant l'identification du club y compris pour les têtes à têtes."

Voir mise au point de la FEDERATION (DOCUMENT JOINT)

Fonctionnaire arbitre : Chaque club qui participe soit à la Coupe de France des clubs et CDC, doit avoir un arbitre ou un fonctionnaire arbitre. Un contrôle sera fait au mois de juin et si aucun arbitre ou fonctionnaire arbitre n'est présent lors de la compétition, il sera appliqué 150 € d'amende au club.

CDCI et 2 : Arnaud a bien reçu toutes les inscriptions.

Initiateur : 3 personnes dans le Maritime (1 ABGS et 2 LBC)

Les 2 personnes du club LBC se sont présentées, la personne de l'ABGS non présente à cette journée.

BF1 : 1 candidat BEAURIN Remi (SMPSD)

V. AG du District du 03/12/17 à l'ABB.

Le Président remercie le club de l'ABB pour cette magnifique organisation.

Le CR est sur le site du District Maritime et a été envoyé à tous.

VI. AG du CDN le 10/12/17 au SMPSD.

Très belle AG cette année.

Malheureusement il y a encore un club qui n'était pas présent, alors que s'était dans le Maritime, il s'agit une fois de plus de Gravelines.

Le PV est disponible sur le site du CDN

VII. CDC3.

Le Président vous a envoyé un mail pour vous signalez que la fin des inscriptions pour vos équipes est aujourd'hui.

Pour le moment le Président a reçu pour la CDC3 de 1 l'ABL, SMPSD 2 équipes, 1 ADJM, 1 St POL, LBC 2 équipes & 2 ABGS.

Pour la CDC3-V SMPSD 2 équipes, 1 ADJM, 1 St POL, 1 LBC, 1 ABGS & 1 USD.

Après avoir fait le point, le Président donnera la réponse si possibilité d'inscrire une 3^{ème} équipe de club.

Réponse : Nous prendrons une 3^{ème} équipe pour les clubs de l'ABGS et SMPSD.

VIII. Comme l'an dernier nous qualifierons d'office les Champions et Championnes du Nord ou de Ligue 2018.

Au titre du Nord :

Pour le X1 : Arnaud BOUTELIER de l'USD.

Pour le X1 Féminin : Alexandra TEITEN du SMPSD

Pour le X2 Mixte : Stéphanie GRISOLET & Adrien BELLOC de l'ABGS.

Pour le X2 : Arnaud BOUTELIER & Sébastien PECQUEUX de l'USD

Pour le X3 : Arnaud BOUTELIER, Sébastien PECQUEUX & Geoffrey GODART de l'USD.

Au titre de la Ligue :

Pour le X3 Féminin : Elisa KINNOO, Julie COTTE & Sandrine POINSOT de l'USD.

Par contre n'oubliez pas de reverser le 3 € par joueur même si qualifié d'office.

IX. Trésorerie.

Bernard L. nous fait le point sur les finances du DISTRICT, ainsi que sur les affiliations, les calendriers et autres.

X. Coupe de France des clubs.

Les clubs de l'ADJM, SMPSD & LBC sortent vainqueurs de la 1^{ère} rencontre et l'USD qui était exempt. Par contre l'USG, ABGS et l'ABL ont perdus.

Deuxième tour doit être joué avant le 29 avril.

Voici les équipes.

Nos 4 clubs reçoivent :

USD / Pétanque Somainoise

ADJM / Pétanque Bruaysienne,

LBC / Ronchin Pétanque

SMPSD / Cheminote Somain.

XI. Parole aux Présidents de Commission.

Sportive, Féminine :

Sportive : on est toujours en attente d'une réponse des ASSO carnavalesque pour une rencontre amicale contre le DISTRICT. Le Président a pris contact et à ce jour aucune réponse.

Pour le RB le club de ABL donne son accord pour le WE 13/14 octobre.

Jeunes :

1^{ère} séance de l'école de pétanque une très grosse déception, présence que de 4 minimes & 2 benjamins. Les membres de la commission ont décidé d'élargir aux cadets mais à certaines conditions.

CDCJ la rencontre avec le Centre s'est soldée par un match nul.

La sélection du DIMANCHE 18 a permis que 4 jeunes du MARITIME ANGIER Jérémy & VILAIN Angèlo ABGS, LAIR Ethan & ALBA Kévin SMPD d'être reçus et 2 remplaçants ANGIER Maxime ABGS & LAFORCE Alexis SMPD .

Pour le qualificatif championnat du Nord X3J, inscription avant le 11 mars, au club de ABL 5 équipes juniors, 8 cadets & 7 minimes / benjamins sauf si cota pas atteint.

Pour le championnat Régional 18 équipes/ catégorie NORD et 6 pour le PDC.

Demande de JC pouvons nous commander le gabarit pour le tir de précision au prix de 100€ ?

Réponse : oui et demander aux clubs si commande.

Arbitrage :

Une mise au point, les fonctionnaires arbitres ne sont pas officiellement arbitre, ils ne sont là que pour suppléer le manque d'arbitres mais ils n'ont pas la fonction de ceux-ci.

Le 10 février a eu lieu une formation fonctionnaire arbitre, 11 candidats présents et après l'examen ils sont reçus.

Pour distinguer ces fonctionnaires arbitres l'ensemble des clubs du DISTRICT MARITIME ont adoptés que la tenue sera un TEE SHIRT NOIR lors des compétitions qui seront conviés, ce sera à la charge de chaque club.

Matériel pour ceux-ci sera à disposition par le DISTRICT en vente : la sacoche complète 70€ et le mètre à tirette à 35€.

XII. Documents remis.

1. Arbitres lors des qualificatifs Championnats du Nord et Régionaux.
2. Calendrier des réunions de District
3. Calendrier des concours qui comptent pour le challenge
4. Calendriers du CDN.
5. Feuilles d'engagement pour les qualifs.

XIII. Questions Diverses

RL : Pour les bénévoles qui démontent le bal du printemps rendez-vous à 06H30 devant le Kursaal, cette année il nous faut entrer ensemble.

Voici les noms des personnes concernées : Brian & Réjean Lefébure de l'ABGS, José Willaert de l'ADJM, André Bulteel, Noël Dumarey, Christophe Larroque, David Page de Cappelle, Kevin & Pascal Cotte, Christophe Maillot, Francky Norbert, Bernard Uytterhaegen, Michel Pouchele & Laurent Vervliet du SMPD.

Nous demandons au club de St POL/CHEMINOTS si en 2019 il peut organiser le championnat X2 Provençal et le X3 Jeunes.

Car chaque année ces compétitions se déroulent dans le VA il serait bon que le Maritime les organise par l'intermédiaire d'un club.

Réponse : le Président Hubert DESMET après concertation de son bureau nous signifiera son accord.

St POL : pour faire taire la rumeur qui a circulé sur mon club (H. DESMET), après avoir démissionné et à la recherche d'un éventuel repreneur, je me suis représenté en tant que Président du club St POL/CHEMINOTS. Je ne pouvais pas abandonner tout le travail produit toutes ces années et surtout l'investissement de la commune de St POL.

Arnaud : je remercie le club de l'ABGS pour les TROPHEES offerts lors de la coupe de France. Pour ce qui est la remise des TROPHEES du challenge du DISTRICT il y a eu des TROPHEES non remis à des joueurs classés, alors qu'un joueur non présent la reçu pourquoi 2 mesures ?

Réponse : RL sur les convocations il est bien spécifier que les classés doivent être présents lors de la remise des récompenses. Pour ce qui est l'attribution de la récompense à la personne absente, j'ai reçu un mail me disant qu'elle ne pourra pas être présente car malade, donc je l'ai remise à son parent.

Pour l'AG du DISTRICT à USD ARNAUD donnera le lieu prochainement.

Prochaine réunion le lundi 19 mars 2018
Au club ABL

LE SECRETAIRE GENERAL
TRUYEN MICHEL